AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1449
FR0000053837-FS0567

30 septembre 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALTAMIR AMBOISE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 septembre 2013, la société Jackson National Asset Management LLC (225 West Wacker Drive, Suite 1200, Chicago, Illinois 60606, Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds JNL/Red Rocks Listed Private Equity Fund dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 23 septembre 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALTAMIR AMBOISE et détenir, pour le compte dudit fonds, 1 856 426 actions ALTAMIR AMBOISE représentant autant de droits de vote, soit 5,08% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ALTAMIR AMBOISE sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 36 512 301 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.